

PAR COURRIEL

Le 12 décembre 2018

**Objet : Demande d'accès à l'information | réponse**  
**N./d. A1819-037**

---

Nous avons procédé au traitement de votre demande, visant l'obtention des renseignements suivants :

***Demande #1***

*-tout document faisant état du nombre de personnes enregistrées au guichet en octobre 2018;*

***Demande #2***

*-tout document faisant état du nombre de personnes enregistrées au guichet en octobre 2018 qui ont refusé l'attribution de médecin;*

***Demande #3***

*-tout document faisant état du nombre de personnes enregistrées au guichet en octobre 2018 qui ont refusé l'attribution de médecin;*

*-pour une raison discriminatoire;*

*-pour toutes autres raisons;*

En réponse à votre première demande (#1), le nombre de personnes enregistrées au guichet en date du 1<sup>er</sup> octobre 2018 s'élève à 9 987.

En lien avec vos demandes #2 et #3, nous vous communiquons le document ci-joint que nos recherches ont permis de repérer.

Nous vous prions d'accepter nos sincères salutations.

Original signé

Isabelle Routhier, avocate

Responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics*

*p.j. (1) tableau excel*